



# Le compte rendu du CSE Siège 20 & 21 octobre 2020

Avant de démarrer ce CSE, les élus se sont associés par une minute de silence à l'hommage national rendu à Samuel Paty.

## SOMMAIRE

DEPARTS POUR INAPTITUDES

CSE CENTRAL OCTOBRE 2020

INFRASTRUCTURES ET TECHNOLOGIES (ITS)

BILAN SOCIAL 2019

BILAN DE L'EMPLOI

PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

BILAN LOGEMENT

DIRECTION DES ANTENNES (AU SEIN DE LA DIRECTION GENERALE DES ANTENNES ET DES PROGRAMMES)

COMPTE ET RAPPORT D'ACTIVITES 2019

VIE DU CSE

---

## Départs pour inaptitudes

Des questions se posent sur l'augmentation du nombre de départs pour inaptitudes, depuis quelques années au Siège. Nous comptons déjà 30 avis d'inaptitude depuis le début 2020 au Siège.

Ces inaptitudes sont-elles liées à un management dur qui voudrait chasser les esprits critiques ?

## CSE Central octobre 2020

Le compte rendu est en ligne sur : [fo-francetele.tv/CR\\_CSE\\_Central\\_7\\_et\\_8\\_octobre\\_2020](https://fo-francetele.tv/CR_CSE_Central_7_et_8_octobre_2020)

collaborateurs qui n'ont pas eu accès à cette information peuvent contacter leur RH ou leur syndicat [FO france.tv/contact](mailto:fo-francetele.tv/contact), faites-le savoir autour de vous !

## Fonds de solidarité

Les personnels CDD-U qui ne se seraient pas déclarés ont jusqu'au 31 décembre pour se faire connaître. Un certain nombre de

(Retrouver notre communication sur le fonds de solidarité :

[fo-francetele.tv/FAQ le fonds de solidarite](https://fo-francetele.tv/FAQ_le_fonds_de_solidarite))



Les permanents, eux, ont jusqu'au 30 novembre pour faire don de jours de RTT, congés d'ancienneté, de fractionnement ou flottants, qui risqueraient d'être perdus en raison de la crise Covid-19 (*confinement, restriction de transport, risques de contamination, etc.*).

[fo-francetele.tv/formulaire\\_don\\_de\\_jours\\_de\\_conges](http://fo-francetele.tv/formulaire_don_de_jours_de_conges)

## Dispositions sanitaires Covid-19

La reprise sensible du présentiel évolue en même temps que la reprise de la circulation du virus au sein de **france●tv**.

Il est plus que jamais demandé à tous les collaborateurs de respecter les mesures sanitaires, dont le port du masque obligatoire. Cette mesure a été ajoutée au règlement

intérieur, bien que la mise à jour ne soit pas encore visible sur "monespace".

L'organisation des présences au Siège, pour les personnels en "travail à distance", définit un roulement de deux jours maximums par semaine par service. La réduction du recours aux transports en commun va dans le bon sens, mais la présence de tout un service au même moment et occupant un open space au complet, est à contre sens de l'objectif. En période de pandémie, la cohésion de groupe recherchée devrait peut-être se faire en visioconférence.

Un point sanitaire avec la directrice de la sécurité sera prévu au prochain CSE Siège de novembre.

## Infrastructures et Technologies (ITS)

Le budget d'achat d'ordinateur portable a été sensiblement dépassé pour faire face à la crise.

Ce point avait été présenté lors du précédent CSE ([projet de la direction](#)), après une courte suspension de séance [les élus ont rendu un avis voté à l'unanimité](#).

FO a souligné la nécessité de donner des moyens suffisants à cette direction chargée des technologies destinée à se tourner vers les utilisateurs pour le passage aux nouveaux outils (Teams, OneDrive, Klaxoon, Confluence...)

## Bilan social 2019

### Emploi et formation

Le **taux d'encadrement** est en baisse mais reste encore très élevé au Siège.

Le **salaires annuel** moyen passe du simple au double selon que l'on est dans l'encadrement ou pas. L'explication serait liée à l'âge moyen des encadrants sensiblement supérieur à l'âge moyen des non-encadrants. L'écart entre hauts et bas salaires s'accroît reflétant l'augmentation des inégalités.

La **féminisation dans l'encadrement**, avec un objectif de 33% de femmes 2020 a été atteint en 2019. C'est donc un résultat positif,

d'autant que la progression continue. La chaîne **franceinfo**: accuse un gros retard dans ce processus. Mais il ne faut pas oublier que nous ne sommes qu'à 34,1%. La parité se situant à 50% nous en sommes encore très loin.

Concrètement, on constate que le numérique et les sports sont très fermés à la féminisation. De même à l'infographie, où les 8 derniers recrutements ont intégré des hommes dans un service qui en comptait déjà 12, le déséquilibre s'est nettement accentué avec 20 hommes pour 5 femmes.

Le recrutement des jeunes femmes, en début de carrière, se complique par le fait qu'elles ne souhaitent pas toujours progresser dans certains services de l'entreprise à cause du manque de considération dont elles souffrent.

Les **travailleurs extérieurs** (*prestataires accueil, sécurité, ménage, etc.*) sont de plus en plus nombreux à **france●tv**. Les contrats de prestations externes se font sur l'engagement de résultats. On ne sait pas si les moyens matériels et humains sont proposés, par les entreprises prestataires, en cohérence avec des conditions de travail correctes pour les salariés intervenants.

La **mobilité** en panne depuis de nombreuses années. Au montage, mais pas seulement.

## Bilan de l'emploi

### Situation au 30 juin 2020

Le Siège compte un **effectif** de 3965 permanents (*en baisse de -280,1 ETP*) dont 49,4% de femmes et 11,5% de non permanents.

C'est une diminution de 250,4 ETP pour les PTA et de 29,7 ETP pour les journalistes. Le solde des Arrivées/Départs est de -99 ETP (*102 arrivées pour 201 départs*). L'arrivée de 74 personnes de ●tv suite au déménagement de **france●3 Paris Île-de-France** au siège, accentuant fortement le solde affiché de -99 ETP.

Le nombre d'heures supplémentaires payées est en baisse de -28,1%.

### Bilan de la RCC

C'est un fait que les PTA sont surreprésentés (88%) et (12%) de journalistes. Mais quand le président de séance se permet une remarque "le journalisme est un métier de passion qui porte

Une tendance de fond depuis 10 ans environ. La direction continue pourtant de dire qu'elle veut encourager la mobilité.

Alors que la direction communique sur le **Duoday** du 19 novembre, **Force Ouvrière** déplore que l'entreprise ne prenne pas vraiment la peine de les considérer et de les faire travailler au quotidien. Une réunion de la Commission Handicap va être planifiée.

Le nombre de journées **d'absence pour maladie** (74005 journées) continue d'augmenter chaque année alors que les effectifs diminuent. 1018 journées de plus en 2019 et 1436 de plus en 2018. Le secret médical nous empêche d'en analyser les causes.

*les journalistes à travailler plus longtemps et ce n'est pas le cas des PTA", Force ouvrière y voit plutôt une conséquence de la pénibilité et du manque de reconnaissance.*

On constate aussi que les départs à la retraite représentent 85% des RCC. Sachant que l'âge minimum de départ en retraite est plus tardif chez les journalistes que chez les PTA, beaucoup ne peuvent y prétendre.

La crise aurait eu assez peu d'impact cette année avec 17 nouveaux projets professionnels, malgré la situation sanitaire. Les projets en cours ont pu bénéficier de prolongations ou de reports des formations annulées à cause de cette crise sanitaire.

Le total de 2000 départs à fin 2022 est revu à la baisse (1500) faute de candidats. Cette désaffection pour la RCC fait planer des menaces sévères sur l'emploi à l'issue du dispositif.

## Plan de développement des compétences

Compte rendu de la Commission emploi formation. Nous rappelons que les salariés ont jusqu'au 31 décembre 2020 pour enregistrer leurs heures de DIF sur leurs compte CPF, faute de quoi ces heures seront perdues ! Les informations sur les heures de DIF ont été fournies par **france●tv** en **annexe des bulletins de salaire de février 2015**.

[moncompteformation.gouv.fr/comment-saisir-et-utiliser-mes-heures-dif](http://moncompteformation.gouv.fr/comment-saisir-et-utiliser-mes-heures-dif). Les CPF sont plafonnés à 5 000€ et même à 8 000€ pour les personnels en situation de handicap. Utilisez vos budgets de formation avant d'arriver aux plafonds imposés.

## Bilan logement

Compte rendu de la commission information et aide au logement

La gestion du budget logement social (2,6 millions € versé par **france●tv** à Action Logement) est scandaleuse. Action Logement n'a réussi à loger que 26 personnes en 2019, soit 100000 € par solution de logement trouvée. Le retour sur investissement est catastrophique.

Depuis quelques années, notre entreprise n'a plus aucun moyen de peser sur la destination de ce budget au bénéfice de ses salariés. La plateforme (*all-in*) mise en place

freine considérablement les inscriptions. La difficulté pour accéder aux visites, pour compléter les dossiers, deviennent insurmontables.

FO rappelle s'être saisi de ce dossier en CSE Central. Les salariés seront informés de la suite.

Soyons vigilants dans notre transformation numérique. Les outils censés nous aider dans notre vie sociale ou professionnelle pourraient bien nous la compliquer à l'extrême.

## Direction des Antennes *(au sein de la Direction Générale des Antennes et des Programmes)*

La direction des Antennes passe d'une organisation autour des chaînes (*canaux de diffusion*) à une organisation autour des contenus, grandes temporalités qui rythment la vie des antennes. Les contenus pouvant être exploités sur différentes antennes, linéaires ou non-linéaires (*france●tv, slash, Okoo...*) avec plus de complémentarité, dans le respect de la ligne éditoriale de chaque antenne.

Quatre pôles se partagent le pilotage long terme des offres, l'élaboration de la programmation des antennes linéaires ou du

numérique et les grilles de programmes, ainsi que la continuité des antennes et la direction artistique. Cette nouvelle organisation nécessitera beaucoup de fluidité entre les différents pôles pour atteindre ses objectifs. À suivre...

Suite à la présentation de la direction, **FO france●tv** organisera un sondage auprès des salariés de cette direction afin de recueillir leurs sentiments, leurs volontés dans cette profonde modification.

## Comptes et rapport d'activités 2019

### Comptes

Les comptes annuels du Comité Social et Économique (*composé des membres des organisations syndicales élus par les salariés lors des élections professionnelles*) sont établis par le cabinet d'expertise **SECAFI (Groupe Alpha)**.

Validé sans réserve par le commissaire aux comptes.

Notez que le tout nouveau Directeur du Dialogue Social de France Télévisions était jusque-là Directeur de grands comptes dans ce cabinet.

Les comptes du Restaurant d'entreprise (*géré par le CSE*) sont établis par le cabinet de conseil et d'expertise **Sémaphores** lui aussi entité du **Groupe Alpha**. Une part conséquente du budget 2020 du RIE n'a pas été consommée du fait de la réduction du nombre de personnes présentes sur le site. Ce budget excédentaire ne peut pas être reporté sur le budget 2021.

### Rapport d'activités

Le [Rapport d'Activité du CSE siège](#) complète le rapport financier et apporte de nombreuses informations à destination de l'ensemble des bénéficiaires du CSE Siège.

## Vie du CSE

### Actualité du RIE du Siège

Le CSE va faire installer des **cloisons plexiglass** sur les tables du restaurant, améliorant par le fait les conditions sanitaires des usagers et la capacité d'accueil du RIE.

Pour faire face à une aggravation possible de la crise sanitaire et de la fermeture de la salle de restauration, le RIE prévoit d'élaborer les **plateaux repas** sur place, qui pourront être emportés dans les bureaux comme lors du confinement de mars, plutôt que de soustraire cette restauration à emporter.

### Transformation du CIORTF en CASCIE

Le CSE vote une résolution sur la transformation du CI-ORTF en CASCIE-ORTF. Ce Comité d'Activités Sociales et Culturelles Inter-Entreprise de l'Office de radiodiffusion-télévision française, propose ses services aux 13 CSE (ou CE) des entreprises de l'audiovisuel

public français : Radio France, l'INA, TéléDiffusion de France (TDF) et France Télévisions.

Il propose notamment des séjours de vacances, été comme hiver, pour tous les âges, des associations sportives ainsi qu'une importante médiathèque.

### Commission des marchés

Pour la rentrée scolaire prochaine, près de 4200 ayants droits pour un budget total de plus de 232000 euros. Lors de la dernière séance, la Commission présidée par FO a choisi UP CADHOC et avec des cartes dématérialisées. La distribution sera prévue plus tôt que cette année. Pour Noël, le nombre d'ayant-droit a augmenté du fait du passage de 80 jours de travail à 50 jours, pour une politique sociale et culturelle plus généreuse. Les bons seront dématérialisés, les salariés iront les récupérer sur le site du CSE et pourront les imprimer s'ils le souhaitent.

---

**Le prochain CSE Siège mercredi 4 novembre**